



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professions de santé

Question écrite n° 111454

Texte de la question

M. Guy Teissier attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le taux de réussite en premier cycle d'études médicales (PCEM). En effet, il observe que les chiffres du numerus clausus demeurent très restrictifs, puisque le taux de réussite au concours de première année se situe entre 12 et 20 % selon les universités. Il redoute ainsi que le nombre de médecins formés, généralistes ou spécialistes, soit insuffisant au regard des besoins et notamment du vieillissement de la population, et rappelle à ce titre qu'en France un praticien sur cinq est âgé de plus de cinquante cinq ans. De plus, il s'inquiète de voir que certaines spécialités, telles la psychiatrie ou l'anesthésie réanimation sont quelque peu délaissées par les étudiants, ce qui pourrait entraîner une pénurie dans les années à venir. Aussi, il souhaite connaître les mesures qu'il compte mettre en oeuvre pour pallier ces difficultés.

Données clés

Auteur : [M. Guy Teissier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111454

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12372